PLÉNIÈRE du 27 octobre 2022 18h30-20h30

Compte rendu

Tour de table, émargement

Présents: Christine, Bernard, Patricia, Laurence, Sophie, Jean-Luc, Martine, Jean-Claude , Liberina, Jean-Paul, Etienne, Louisette, Josiane, Serge
Excusés: Marie-Jo, Nady, Frank et Murielle Soub., Jeanne-Marie, Gisèle et Thierry Cond.

Attribution des rôles pour cette plénière

- Animation: Bernard
- Gardien du Temps:Liberina
- Recentrage: Christine
- Secrétaire: Laurence

Points récurrents (abordés systématiquement à chaque plénière):

- **Les points reportés des plénières précédentes**
  - Suivi du projet EVS: point traité à l'ordre du jour
  - Echange bénévolat/Crédit d'activité: reporté à une plénière spécifique
- **Point d'avancement des actions plénières** (cf tableau de suivi des plénières en PJ)
  Compte tenu de l'ordre du jour chargé ce point sera fait lors de la prochaine plénière
- **Point trésorerie**
  Le fond de roulement de trésorerie du café est quasi stable aux alentours de 9000€ depuis le début de l'année, ce qui montre que les recettes et dépenses sont relativement équilibrées. La subvention CAF qui représente environ 60% de nos dépenses est pour l'instant relativement préservée et doit nous servir maintenant à faire des investissements (Eclairage jeux, local stockage….)
- **La "boîte à suggestions "**: Deux témoignages et une suggestion. Les témoignages seront inscrits dans le projet EVS, la suggestion (offrir des magnum chocolat amandes dans le choix de glace) sera prise en compte dans les futurs approvisionnements
- **Points à ajouter à l'ordre du jour** :
  -Etudier la possibilité d'échange entre chorales,
  -Possibilités de travail collectif sur le réchauffement climatique
  -Travailler sur l'éclairage du café (3 points à améliorer : scénique, ambiance, extérieur)
  -Livret d'accueil des nouveaux adhérents (ceux présents demandent notamment d'expliquer davantage le fonctionnement au quotidien et les différentes formes de bénévolat possibles)

Sujet du jour: Réactualisation du projet EVS (pour période 2023-2027)

Le travail réalisé depuis septembre par le COPIL et quelques bénévoles est présenté aux adhérents présents. Il a principalement consisté à actualiser le projet initial, qui est conservé sous sa forme actuelle, en fonction de l'actualité et de l'évolution de nos activités depuis deux ans. Après présentation de la démarche d'actualisation du projet puis balayage du document et des différentes orientations, les 3 grands axes *(renforcer l'accueil de tous les publics, favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous, et accompagner l'éco-citoyenneté)* sont validés. Quelques suggestions, modifications ou compléments sont apportés par les membres présents dans les différentes fiches d'action. Elles seront prises en compte dans le document final (en PJ) qui sera envoyé à la CAF.

La réactualisation du projet est donc validée. La démarche sera maintenant poursuivie avec:

- l'envoi du projet aux correspondants CAF et Fédération des Centres Sociaux pour dernières observations
- l'envoi officiel à la CAF le 3 novembre
- La présentation en grand oral du projet à la direction de la CAF le 13 décembre 2022

Questions diverses

Etudier la possibilité d'échange entre chorales: *Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière*

Possibilités de travail sur le réchauffement climatique. *Ce sujet sera ajouté dans le projet social, et travaillé d'abord dans le cadre des apéro citoyens. Un groupe de travail spécifique sera constitué si des bénévoles s'emparent activement de ce sujet.*

Eclairage du café: *Ce sujet est déjà acté dans les actions post plénière. Si un premier travail d'étude a été réalisé, la mise en œuvre est restée au point mort. Une relance du travail est à faire en faisant appel aux conseils (éclairés!) de spécialistes (Agence culturelle, asso "Sans Réserve",adhérente professionnelle d'éclairage dans un théâtre….)*

Livret d'accueil des nouveaux adhérents: *Oui c'est une demande des nouveaux adhérents, un groupe de bénévoles est à former pour rédiger le document (Pilote Sophie).Le point sera ajouté dans les actions post plénière.*